

La diversification des activités de pêche et de cultures marines

Laura-Mars HENICHART /
Agrocampus Ouest / Pôle halieutique



Intervention #2

Conférence #3



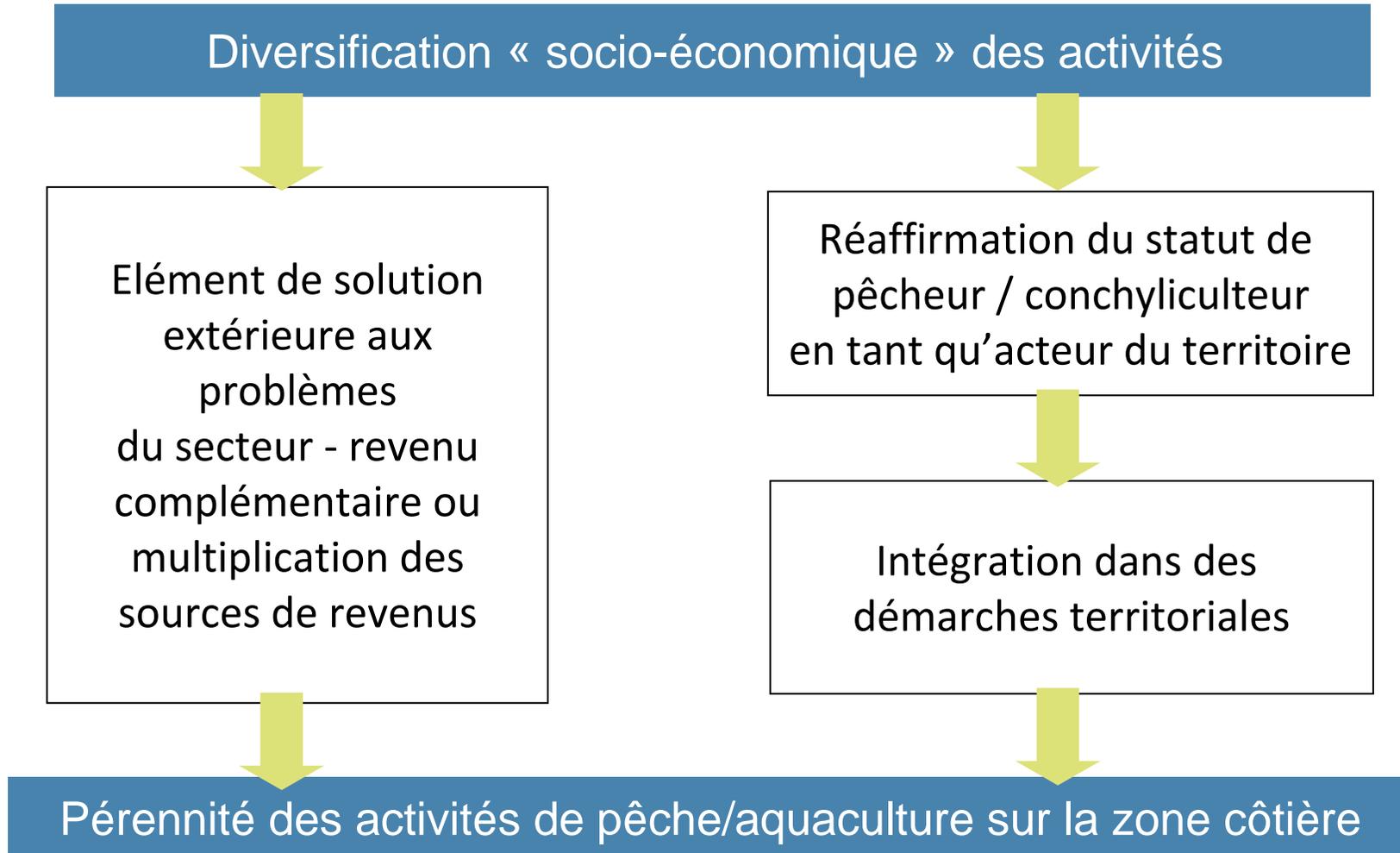


Pêcheur de Saint-Quay-Portrieux embarquant des passagers en période estivale (V. Merrien, 2008)

Marché aux huîtres à Cancale (T.Besse, 2008)



Introduction



Définition de la diversification



Activités des pêcheurs et des conchyliculteurs

Activités halieutiques

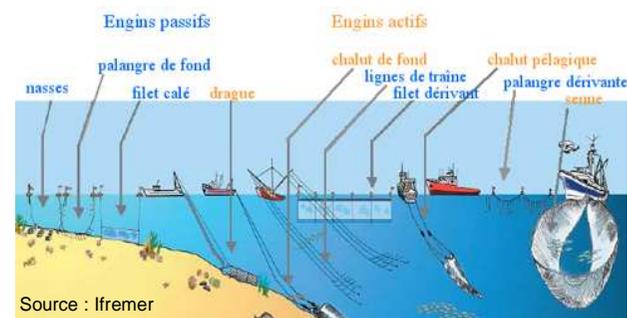
Diversification de la production

Diversification de la production

Ex : espèces



ou engins



Définition de la diversification



Activités des pêcheurs et des conchyliculteurs

Activités halieutiques

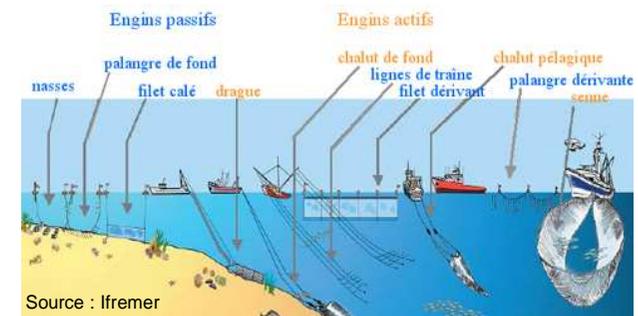
Diversification de la production

~~Diversification de la production~~

Ex : espèces

ou

engins



Définition de la diversification



Activités des
pêcheurs et des
conchyliculteurs

Activités
halieutiques

Diversification
de la production

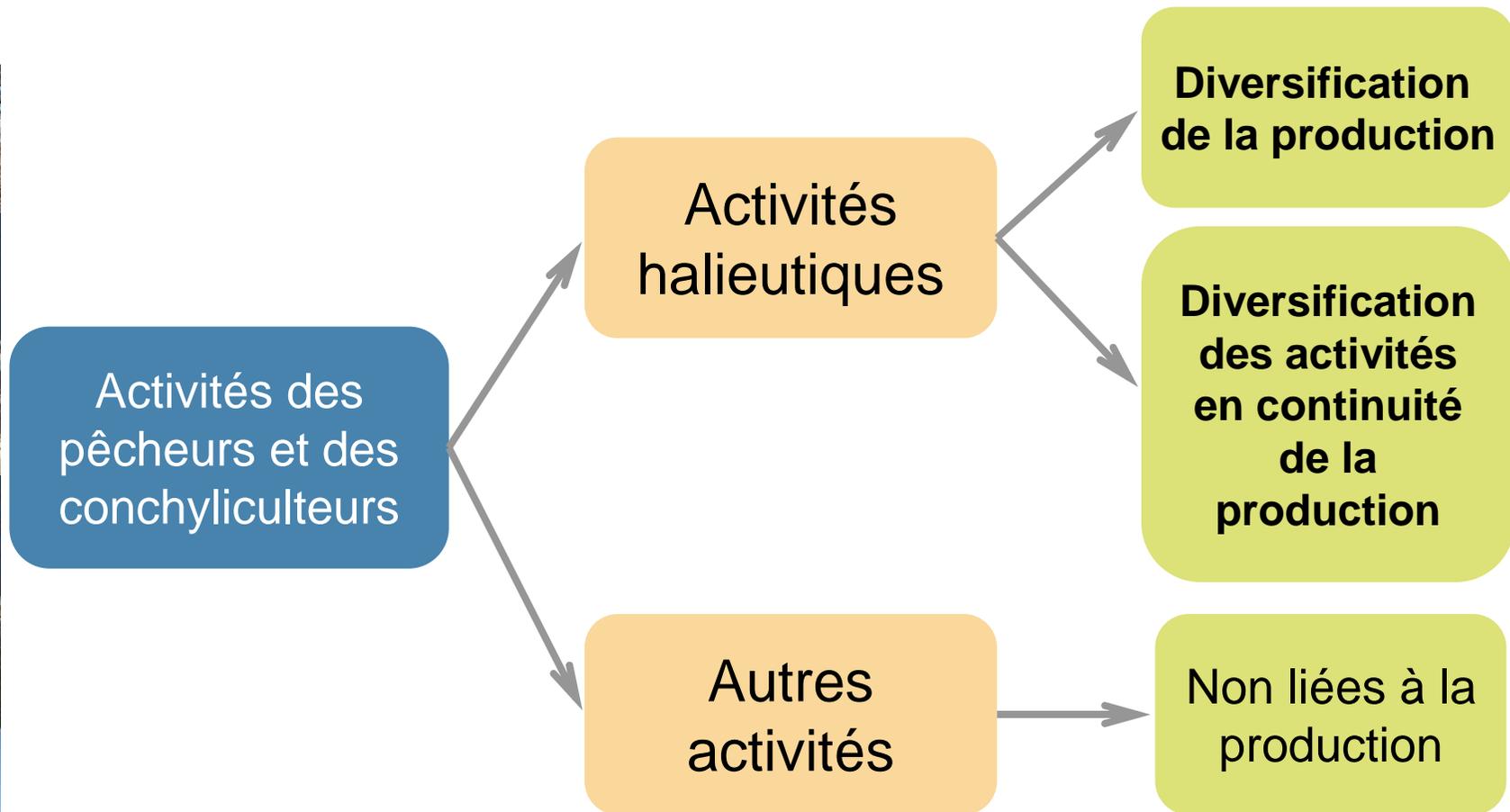
Diversification
des activités
en continuité
de la
production

Pratique d'activités complémentaires à la production, en lien avec le produit, le métier ou la structure d'exploitation



Ex : vente directe, participation fête maritime, mise en place de label...

Définition de la diversification



Pluriactivité

Définition de la diversification

Activités liées au tourisme

- Embarquement de touristes, Visites de l'exploitation
- Dégustation sur place, Restauration
- Hébergement

Activités liées au marché

- Vente directe sur un marché ou au chantier
- Transformation, expédition de produits
- Adhésion à un label ou une marque
- Participation à des salons professionnels
- Valorisation des co-produits

Eco-activités

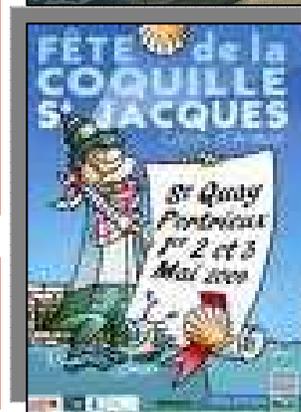
- Collecte de déchets en mer
- Participation aux travaux scientifiques

Activités liées au patrimoine

- Participation aux fêtes maritimes
- Atelier culinaire ou sur l'artisanat

Activités liées à la formation

- Accueil de stagiaires, interventions dans les formations



Etudes réalisées



		Objectifs
<p>Diversification des activités des entreprises de pêche et de cultures marines en Bretagne</p>	<p>Etude financée par la Région Bretagne</p> 	<p>Recenser et analyser les pratiques de diversification des activités de pêche et de conchyliculture</p> <p>Analyser les possibilités de développement de ces activités et de déterminer les facteurs de blocage (limites sociales, économiques, juridiques, etc.)</p>
<p>Diversification des activités de pêche en Manche</p>	<p>INTERREG IVA – CHARM III</p> 	

Ces études sont basées sur des enquêtes menées auprès des pêcheurs et des conchyliculteurs et auprès des acteurs du secteur

Vers la construction d'un guide

Fiche par activité :

- Description de l'activité - définition
- Facteurs favorables/défavorables - Avantages/contraintes
- Initiatives existantes
- Sources d'information
- Documentation
- Références des textes réglementaires
- Qui contacter pour plus d'informations





3



Activité ayant pour support l'exploitation - Tourisme et culture maritime

Visite de l'exploitation

INVESTISSEMENT €
 DÉMARCHES
 TEMPS DE TRAVAIL
 COÛT €
 REVENU 0 - €



INITIATIVE :
 INDIVIDUELLE
 CALENDRIER :
 ACTIVITÉ PERMANENTE OU
 SAISONNIÈRE

Description

Visite de l'exploitation conchylicole pour faire découvrir le métier et les conditions de travail

La visite de l'exploitation peut prendre différentes formes : visite guidée, visite sur rendez-vous ou à certaines heures et périodes, visite exclusive de l'exploitation ou combinée avec une dégustation, sortie sur les parcs ou non, etc. Pour des questions d'hygiène, ces visites doivent avoir lieu hors des périodes d'emballage et d'expédition.

Pré-requis

Au sein de l'entreprise, il est nécessaire de :

- voir un accompagnateur qui sera le guide (pédagogue et ayant un bon contact les touristes)
- voir un circuit au sein de l'entreprise
- assurer que le contrat d'assurance de la responsabilité civile couvre (dans les clauses d'entreprise) la possibilité de recevoir du public et avvertir son assureur de l'ouverture au public
- communiquer auprès des offices de tourisme, des commerces, de la presse locale, en précisant le type de visite, la durée de la visite, les jours et horaires proposés, le prix de la visite et autres conditions.
- s'assurer que l'exploitation est conforme aux règles sanitaires, aucune démarche administrative supplémentaire n'est nécessaire.



11



Activité dans le prolongement de l'acte de production - Valorisation des produits de la mer

Vente sur le port

INVESTISSEMENT €
 DÉMARCHES
 TEMPS DE TRAVAIL
 COÛT €
 REVENU €€€



INITIATIVE : COLLECTIVE
 OU INDIVIDUELLE
 CALENDRIER :
 ACTIVITÉ PERMANENTE
 OU SAISONNIÈRE

Description

Vente des produits sur le port de débarquement

Les pêcheurs proposent la vente des produits de la pêche aux consommateurs directement sur le quai.

Pré-requis

La vente directe au consommateur sur le port nécessite :

- ✓ une **déclaration obligatoire** auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)
- ✓ une **autorisation de l'autorité** qui gère le port pour l'emplacement,
- ✓ la **mise en place d'un étal avec une balance étalonnée**,
- ✓ de faire de la publicité.

Les produits vendus doivent respecter les **tailles minimales réglementaires** de commercialisation. Ils doivent avoir été stockés, avant la vente, dans des **colis portant une étiquette sanitaire** (les produits ne peuvent être débarqués et vendus en vrac).

L'ensemble des produits commercialisés doit répondre aux exigences sanitaires en place - Paquet Hygiène 2004. Il établit les règles générales en matière d'hygiène et de responsabilité de l'exploitant (application de procédures fondées sur les principes de l'HACCP, maintien de la chaîne du froid, respect des critères microbiologiques). Le producteur-vendeur en tant que dernier vendeur est responsable de la qualité de ses produits et donc des conséquences d'une éventuelle contamination (cf. Introduction II : Valorisation des produits de la mer).

L'information sur les prix et la nature des produits doit correspondre au Code de la consommation avec l'obligation d'étiquetage (cf. Introduction II : Valorisation des produits de la mer).

Bilan



- ✓ Diversification plus pratiquées que ce que l'on pense
 - ✓ Souvent initiatives individuelles
 - ✓ A la demande
 - ✓ Pas toujours structurées – manque de visibilité
- ✓ Activités les plus développées...mais pas les plus rémunératrices
 - ✓ Fêtes maritimes (0-€)
 - ✓ Accueil de stagiaires (0-€)
 - ✓ Visites à la demande (€)
 - ✓ Vente directe (€€€)
- ✓ Plus pratiqué aujourd'hui en conchyliculture qu'en pêche
 - ✓ Dégustation des produits et vente
 - ✓ Présence d'un chantier à terre
 - ✓ « Fait partie du métier »

Bilan



✓ Facteurs défavorables

- ✓ Activités plutôt saisonnières (en lien avec le tourisme)
- ✓ Demande de main d'œuvre (présence à terre ou sur le chantier)
- ✓ Faibles logiques partenariales
- ✓ Réglementations non adaptées

✓ Facteurs favorables

- ✓ Expériences de l'agriculture
- ✓ Activités traditionnelles (vente directe)
- ✓ Liés à l'attrait touristique des sites
- ✓ Aménagements des ports
- ✓ Participation de la famille – conjoint
- ✓ Nouvelles demandes des touristes et des consommateurs : tourisme bleu, fraîcheur, traçabilité, local...
- ✓ Intérêt pour le territoire – promotion des produits/métiers locaux

Qu'apporte la diversification ?



✓ Pour le producteur

- ✓ Apporter des revenus complémentaires (pas toutes)
- ✓ Promouvoir ses produits (produits locaux, marques...)
- ✓ Promouvoir le métier et les savoir-faire – contact avec les consommateurs

✓ Pour le territoire

- ✓ Assurer le maintien des traditions
- ✓ Ancrer la pêche et la conchyliculture sur le territoire
- ✓ Promouvoir le territoire par ses produits
- ✓ Rendre visible les métiers sur le littoral
- ✓ Favoriser les démarches de territoire et les liens avec les autres acteurs

Perspectives : les activités en vogue



✓ **Pescatourisme (nouveau)**

- ✓ Demande des professionnels : initiatives notamment dans le cadre de l'axe 4 du FEP
- ✓ Groupe de travail national (professionnels, administrations)
- ✓ Adaptation de la réglementation en cours

✓ **Vente directe (le retour)**

- ✓ Retour de la vente sur les quais et les marchés
- ✓ Nouveaux modes de commercialisation (internet, Amap...)
- ✓ Etudes et expérimentations en cours notamment dans le cadre de l'axe 4 du FEP

✓ **Eco-activités**

- ✓ Activités répandues : Collecte de déchets en mer, participation au suivi du milieu, embarquement d'experts - Peu rémunératrices – bénévoles
- ✓ Cadre national : les Contrats bleus
- ✓ Réforme de la PCP vers des mesures européennes ?

Pour en savoir plus...



Equipe : Marie LESUEUR, Laura-Mars HENICHART, Fabien ROUSSEL, Thomas SERAZIN, Jean-Pierre BOUDE, Violaine MERRIEN, Timothée BESSE et Gervais FOLLIARD

Toutes les publications sont en ligne sur le site internet
du Pôle halieutique d'AGROCAMPUS OUEST :
<http://www.agrocampus-ouest.fr/halieutique/cet.php>